

# RÉUNION DE QUARTIER MARAÎCHERS



4 AVRIL  
2024

Le quartier des Maraîchers, situé au sud-est de la ville, allie les avantages de la vie urbaine avec le calme de la nature. À deux pas de la forêt du Neuland, le quartier est composé de plusieurs infrastructures culturelles, éducatives et sportives.



Le quartier des Maraîchers doit son nom à l'activité agricole qui s'est développée sur ses terres, depuis de nombreux siècles. Les archives font état de la présence de la culture maraîchère à Colmar dès 1209, avec la mention du lieu-dit de la Krutenau (« la plaine à choux ») aux portes sud de l'actuel centre-ville.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la profession des maraîchers connaît un développement inédit. À cette période, Colmar voit sa population et la demande en produits de la terre fortement augmenter. Les surfaces cultivées de la Speck, la Semm, les Noehlen, la Silberrunz, la Niederau sont alors agrandies et accueillent les maisons des maraîchers, qui viennent s'installer au plus près de leurs cultures.

L'essor démographique a conduit l'évolution de ce quartier dans l'après-guerre. Le secteur de la Semm voit le jour dès les années 1950-1960, tandis que le reste du quartier se construit à partir des années 1970. En 2004 débute la construction de l'hôpital Schweitzer, pôle de santé privé.



# ENTRE VILLE ET NATURE

## La forêt du Neuland

Au sud-est du quartier se dresse la forêt du Neuland. Cet espace de nature et d'évasion est très apprécié des Colmariens, qui s'y promènent ou y font du sport. La forêt est dotée d'une grande richesse végétale et de nombreuses espèces animales. Plusieurs aménagements publics permettent d'agrémenter les promenades, comme un parcours santé de 21 stations (1,8 km).

Dans cette forêt se trouve aussi l'*Observatoire de la nature*, centre d'éducation et de sensibilisation à la nature. Logé dans une ancienne maison forestière réhabilitée par Colmar Agglomération en 2008, l'*Observatoire* propose ateliers et stages tout au long de l'année.



L'Observatoire de la nature

## Le maraîchage

Le quartier accueille encore plusieurs maraîchers, cultivant fruits et légumes au cours de l'année et perpétuant une tradition multi-séculaire.



## Le Musée des Usines municipales

Installé dans l'ancienne station de pompage du Neuland, rue Rudenwaldenweg, ce musée fait la lumière sur le patrimoine industriel rattaché aux Usines municipales : eau, gaz naturel, électricité et transports publics.

Il sera ouvert à l'occasion de la *Nuit européenne des musées*, le **18 mai 2024**, et dans le cadre des *Journées européennes du patrimoine*, le **dimanche 22 septembre après-midi**.

Les groupes peuvent aussi le visiter sur demande préalable à [n.perret@vialis.tm.fr](mailto:n.perret@vialis.tm.fr)

**+D'infos : 03 89 24 69 67**



Le Musée des Usines municipales

## Le Grillenbreit

Situé dans le quartier des Maraîchers, le secteur du Grillenbreit se caractérise par son histoire industrielle. L'industrie textile *Kiener* (qui deviendra *Berglas-Kiener*) s'y installe dès 1880. Elle fermera en 1995, après plus d'un siècle d'activité. Transformés, les bâtiments accueillent aujourd'hui une variété d'activités : un campus de l'*Université de Haute-Alsace*, la salle de concert *Le Grillen*, un pôle sportif (skatepark couvert et gymnase), ou encore le centre de formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (l'*UIMM*). Ce secteur fait aussi la part belle à l'art urbain : plusieurs fresques de street art ornent par exemple les murs de la rue des Jardins.

### ZOOM La Maison des archives

Début 2024, les *Archives municipales* ont déménagé de leur bâtiment de la place de la Mairie pour s'installer **33 rue des Jardins**. Le service dispose désormais de plus de place et de meilleures conditions pour la conservation des documents et l'accueil du public.

#### Ouverture au public :

les **lundis, mercredis** et **jeudis** de **14h à 17h**,  
les **mardis** et **vendredis** de **9h à 12h**.

**Contact : 03 89 41 07 02** ou  
**archives@colmar.fr**

La Ville de Colmar a engagé une étude de programmation urbaine pour le Grillenbreit afin de dessiner une stratégie globale d'aménagement, en cohérence avec les besoins des acteurs du site.

**+ 5000**

C'est le nombre de concerts qui ont eu lieu au *Grillen*, depuis son ouverture en 1998.



Le secteur du Grillenbreit

### Pour une ville plus verte

En 2023, le *Plan local d'urbanisme* (PLU) de la Ville, document de référence en matière d'urbanisme, a été modifié. Il intègre de nouveaux objectifs et de nouveaux outils de manière à renforcer la végétalisation des nouveaux projets immobiliers. En particulier, le coefficient de biotope par surface impose une part minimale d'espaces végétalisés et/ou perméables dans les constructions neuves.

# DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La collectivité investit année après année pour rendre le quartier des Maraîchers agréable et moderniser les équipements. **Voici les opérations les plus importantes réalisées en 2022 et 2023.**

## Voirie, éclairage public et espaces verts



En 2022, la voirie a été réaménagée **rue Mittlerer Noehlen-pfad**. L'éclairage public a également été totalement rénové, et les réseaux télécom enfouis.

*Coût total : 151 700 €.*

Des espaces verts ont été réalisés **rue de la Vinaigrierie, rue de la Niederau et rue Mittlerer Noehlen-pfad**.

*Coût : 20 000 €.*



La rue de la Vinaigrierie

En 2023, d'importants travaux de réaménagement ont été réalisés **avenue d'Alsace** avec la reprise de la couche de roulement et l'élargissement des bandes cyclables. Des îlots ont également été effectués **route de Bâle**.

6 *Coût des travaux : 477 500 €.*

## Électricité, eau, gaz et câble



En 2022, des travaux de renforcement et raccordement du réseau électrique ont été réalisés **rue Woelflé, Noehlen-weg, rue de la Semm et route de Bâle**.

*Coût : 102 300 €.*

En 2023, le **chemin de la Silberrunz, les rues du Noehlen-weg et Niklausbrunn-weg, le chemin de la Speck, la rue des Aubépines et la rue Henri-Lebert** ont elles aussi bénéficié de travaux sur le réseau électrique.

*Coût : 272 480 €.*

En 2022, le réseau d'eau et les branchements ont aussi été renouvelés **route de Neuf-Brisach et chemin de la Luss**.

*Coût : 119 000 €.*

Des travaux sur les réseaux de gaz ont également été réalisés **rue Lebert, chemin de la Niederau, rue Niklausbrunn-weg, rues Scherersbrunn-weg et rue des Vergers**.

*Coût total en 2022 et 2023 : 54 700 €.*



Le chemin de la Niederau

## Enseignement



La mini-crèche Silberrunz

Le **groupe scolaire Serpentine** et la **mini-crèche Silberrunz** ont bénéficié de travaux d'entretien et d'amélioration.

*Coûts en 2022 et 2023 : 72 890 €.*

## Propreté

Les conteneurs de la **rue de la Niederau**, ainsi que les conteneurs de **l'avenue d'Alsace** (au niveau du Super U) ont été enterrés.

*Coût : 102 000 €.*

## Loisirs et sports



Des travaux d'entretien et d'amélioration des équipements sportifs ont eu lieu au **Centre hippique de Colmar** avec notamment la rénovation des manèges, des travaux de couverture et de réparation de la clôture.

*Coût en 2022 et 2023 : 89 900 €.*

## Culture



En 2022 et 2023, la **salle de concert Le Grillen** a investi dans du nouveau matériel scénique et a bénéficié de travaux d'entretien et d'amélioration.

*Coût total : 140 500 €.*

En 2022 et 2023, des subventions totalisant **78 000 € (39 000 € chaque année)** ont été versées à l'association du carnaval, basée dans le **secteur du Grillenbreit**.



## Sécurité



Afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens, la Ville de Colmar a mis en place un dispositif de vidéoprotection urbaine sur les **giratoires rue de la Semm/rue de la Luss** et **avenue d'Alsace/route de Bâle**.

*Coût des installations : 29 900 €.*

# VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



**Éric Straumann**  
Maire de Colmar  
Président de Colmar Agglomération



**Odile Uhlich-Mallet**  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire de Colmar  
En charge de l'urbanisme, de l'équité territoriale et de la transition énergétique



**Pascal Sala**  
En charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public



**Sybille Berthet**  
En charge de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation



**Christian Meistermann**  
En charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels



**Nathalie Prunier**  
En charge de la solidarité, des personnes âgées, du handicap et de la santé



**Michel Spitz**  
En charge de la culture, des arts et du patrimoine



**Frédérique Schwob**  
En charge de l'attractivité, du marketing territorial et de l'innovation



**Olivier Zinck**

En charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques



**Michèle Sengelen-Chiodetti**

En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



**Barbaros Mutlu**

En charge des sports et des loisirs



**Emmanuella Rossi**

En charge de la sécurité et de la médiation



**Frédéric Hilbert**

En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



**Alain Ramdani**

En charge de la politique de la Ville

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie de Colmar

Tél. 03 89 20 68 68

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil et les titres d'identité)

### Antenne ouest (annexe)

Tél. 03 89 79 51 93

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### LES NUMÉROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15



## LES SERVICES EN LIGNE

*De nombreuses démarches administratives sont désormais réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la Mairie !*

*L'ensemble de ces démarches peut bien sûr être effectué directement à la Mairie.*

### Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

**Attention, les délais peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année. Comptez quatre à six semaines pour obtenir un nouveau titre.**

#### Mode d'emploi :

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur **passeport.ants.gouv.fr/** puis prenez rendez-vous sur **eservices.colmar.fr**

Vous pouvez également venir directement en Mairie, mais le temps d'attente est variable.



### Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur **colmar.fr**

### Inscription sur les listes électorales

**Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.**

#### Mode d'emploi :

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur **service-public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

### Recensement citoyen

Tout jeune français à l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche, et rendez-vous sur **colmar.fr**, rubrique *Démarches en ligne*.

### Pré-demande de Pacte civil de solidarité

#### Mode d'emploi :

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur **service-public.fr**

## Mairie de Colmar

Les **services (hors démarches administratives)** de la Mairie vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Les services "**état civil**" et "**élections/fichier domiciliaire**" vous accueillent du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Retrouvez tous les services et informations pratiques pour les habitants, culture, jeunesse et sport, économie et environnement sur le site Internet **colmar.fr**

Envie de sortir à **Colmar** ? Consultez l'**agenda** des spectacles, manifestations, concerts, sorties, expositions de **Colmar** et sa région sur **agenda.colmar.fr**

## Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères sur Colmar. Les déchets sont enlevés deux fois par semaine. La collecte est effectuée le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs. Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : **agglom-colmar.fr/collecte-dechets**

## Ateliers municipaux

Aux ateliers municipaux et communautaires, vous pouvez vous procurer tout le matériel nécessaire au tri des déchets : votre badge déchetterie, un bio seau, des sacs biodéchets, des cabas de tri (bouteilles et plastique), un composteur, les récipients de collecte (ordures et biodéchets) et le guide du tri. Les agents vous accueillent dans un tout nouveau bâtiment, moderne et fonctionnel, accessible à tous.



1 avenue de la Foire aux vins  
Tél. 03 89 24 66 99

Lundi : de 8h30 à 12h

Mardi au jeudi : de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h



Maison du Neuland, 1913 (aujourd'hui l'Observatoire de la nature)